



# Marie-Angèle Meyanga Noah

Femmes et énergie durable – Cameroun

44<sup>ème</sup> Congrès de l'Association  
internationale des Maires francophones

#AIMFLausanne2024



# 44<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DE L'AIMF



## La gouvernance multi-acteurs des projets de coopération décentralisée : enjeux et plus-value

### CAS PRATIQUE DU PROGRAMME « FEMMES ET ENERGIE DURABLE: APPUI AUX FEMMES ELUES LOCALES D'AFRIQUES, MAIRES DU CAMEROUN » en abrégé FEDACAM

Par Mme MEYANGA EPSE NOAH Marie Angèle, Présidente du REFELACAM

*Lausanne , 23 Mai 2024*



# PLAN DE LA PRÉSENTATION

**I – Contexte et historique du Programme**

**II- Description sommaire du programme et Objectifs**

**III- Les résultats obtenus**

**IV- Challenges rencontrés et défis relevés**

# I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(1/14)

- Au **Cameroun**, en dépit de la loi qui garantit l'accès à l'électricité à chaque citoyen et selon les données rendues publiques en 2018 par l'Institut Nationale de la Statistique (INS), **46 % des ménages non pas accès en énergie.**
- En **milieux rural plus de 80%** des ménages n'ont pas accès à l'électricité. Par ailleurs, et nonobstant le **potentiel énergétique** impressionnant du pays, l'accès aux services d'énergie est également marqué d'une **grande instabilité**, avec des coupures intempestives.

# 1. Contexte et historique du Programme FEDACAM(2/14)

- Pour faire face à ces défis, **l'Etat du Cameroun à identifié les Communes** comme des nouveaux acteurs pour agir en complémentarité.
- La loi sur l'électricité de 2011 et la loi sur la décentralisation de 2004, complétée par la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées, donnent désormais la **possibilité aux Communes de s'investir dans la production décentralisée d'électricité**, notamment à base d'énergies renouvelables.

# 1. Contexte et historique du Programme FEDACAM(4/14)

- C'est grâce à ces dispositions juridiques et administratives qu'à permis au REFELACAM d'avoir l'idée de mettre sur pied le programme « **Femmes et Energie Durable** » en prélude de la préparation de la **COP 21**
- A l'occasion d'une rencontre organisée par la **Fondation « Énergies pour l'Afrique »**, en avril 2015 à l'**Hôtel de Ville de Paris**, avec le concours de l'AIMF,

# 1. Contexte et historique du Programme FEDACAM(5/14)

- La **Présidente** du REFELA-Cam, mobilisera **17 Femmes Maires** en provenance de l'ensemble des 10 Régions du Cameroun pour un voyage d'étude.



*Allocution de Monsieur Jean-Louis Borloo à l'hôtel de ville de Paris le 17 avril 2015.*

# I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(6/14)

▪Le plaidoyer des Femmes Maires conduites par **Célestine KETCHA Courtès** était celui selon lequel la question d'accès en **Energie** est avant tout une **priorité pour la Femmes** et la petite fille africaine; parce qu'elle sont les catégories les plus touchées par **l'insécurité** liée à l'obscurité dans les rues et de **corvées ménagères** du fait de l'absence de conduite d'eau dans les maisons.





## I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(7/14)

- Mme **Anne Hidalgo**, Maire de Paris adhérera au projet et engagera l'AIMF en sa qualité de Présidente avec le tout premier financement de **300 000 Euros** pour ce projet évalué à 1 100 000 Euros à travers la Correspondance du 19 Oct. 2015,
- Suivra la toute 1ère convention cadre de partenariat entre l'AIMF et le REFELA-Cam signée à Yaoundé par le Secrétaire Permanent de l'AIMF et la Présidente du REFELA-Cam, le **16 Janvier 2016**.

## I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(8/14)



Signature de la convention le 19 oct. 2015 à Yaoundé par le secrétaire permanent de L'AIMF et La Présidente du REFELA.CAM

# I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(9/14)

## ○ La Signature de la Convention multi-acteurs pour l'Énergie Durable

- Un tour de table sera très vite lancé pour renforcer l'appui financier de l'AIMF et donner des chances au projet de démarrer avec au mois **02 Communes** pilotes (Bangangté et Fokoué) pour la **Phase 1**.
- C'est ainsi que la **Fondation Véolia** et le **Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie** via l'**ADEME** intégreront le Projet Comme partenaires financiers internationaux du Projet.
- le Financement de l'**ADEME** permettra d'introduire **cinq nouvelles communes**(Mintom, Angossas, Mbengwi, Afanloum et Mayo Oulo) dans le programme et constituant la **phase 2**

# I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(9/12)

## ○ Apport des partenaires de la phase 1 et 2 :

Suivant l'article 3 de la Convention Financière d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (P.4), les apports des parties sont les suivants:

Partenaires	Montant
AIMF	300 000 €
Fondation véolia	150 000 €
ADEME	500 000 €
Villes pilotes : 150 000	
Bangangté/FEICOM	101 000 €
Fokoué/FEICOM	49 000 €

N.B: Le financement des villes pilotes a été sollicité auprès du FEICOM .

# I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(10/12)

## ○ Déroulement des phases:

	Période	Budget en euro	Nombre de commune bénéficiaires
<b>Phase 1&amp;2</b>	2017 à 2020	1,1 million	7
<b>Phase 3</b>	2021 à 2025 (en cours)	3 millions	7

# I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(11/12)

## ○Phase 3: Contribution financières des partenaires:



Signature de la convention en décembre 2021 à Yaoundé par le secrétaire permanent de L'AIMF, le FEICOM, Les Maires et le REFELA.CAM content pour le lancement de la troisième phase du Programme FEDACAM

# Signature de la Phase 3 en décembre 2021



# I. Contexte et historique du Programme FEDACAM(12/12)

○Phase 3: Contribution financières des partenaires:

Partenaires	Montant		
	FCFA	euro	%
AIMF, ADEME et Fondation Véolia	406 693 340	620 000	21%
FFEM	570 682 590	870 000	29%
FEICOM	661 000 000	1 007 734	34%
MINEE	100 000 000	152 449	5%
MINHDU	200 000 000	304 898	10%
<b>Total</b>	<b>1 938 375 930</b>	<b>2 955 081</b>	<b>100%</b>



### **Volet 1: Renforcement des capacités**

- Dédiées spécifiquement aux villes membres du Réseau : Maires et techniciens de ces villes seront réunis pour travailler sur des outils méthodologiques et pratiques.

### **Volet 2: Renforcement de la capacité énergétique en énergies renouvelables:**

- Les structures et équipements publics;
- L'Eclairage Public;
- Adduction d'eau potable,

### ○ La coordination

#### ▪ Le comité de pilotage :

Coprésidé par **Mme la Présidente du REFELA CAM**, le représentant du Ministre en charge des **Collectivités Territoriales Décentralisées**, et composé des parties prenantes des communes et des **services de l'Etat : Ministère de la Décentralisation et du Développement local**, tutelle des Communes, **Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain** et **Ministère de l'Eau et de l'Energie**, tous deux financeurs aux côtés du **FEICOM**.

Ce comité se réunit au moins une fois l'an pour assurer le suivi de l'évolution de la mise en œuvre du programme.

### ○ La coordination

- **Siège de coordination du programme** : Basé au siège du REFELA-Cam (Yaoundé) et assuré par :
  - Un Coordinateur du programme, Chef de projet ;
  - Un Cadre d'appui Administratif et financier
  - Un assistant technique en mission d'appui ponctuel qui travaillera en concertation avec le chef de projet
  - Les techniciens des villes pilotes

## II- Description sommaire du Programme et Objectifs(4/5)

### ○ Les objectifs

- ❑ Contribution à l'ODD N° 7 « énergie propre et d'un coût abordable » ; ODD n. 13 « mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques »; ODD N° 11 « villes et communautés durables »:
- ✓ Renforcement de la **gouvernance des services locaux d'électricité**, en innovant sur ses modèles de gestion au Cameroun et en mettant en avant le rôle des Communes ;
- ✓ Promotion de la **production locale**, de l'**accès** à l'énergie durable et de l'**efficacité énergétique** dans 7 Communes bénéficiaires au Cameroun ;
- ✓ Mise en avant dans les solutions proposées de la **structuration de modèles économiques** des services énergétiques endogènes, issus de l'**économie sociale et solidaire**, afin d'en assurer l'exploitation et la pérennité des ouvrages.



## II- Description sommaire du Programme et Objectifs(5/5)

### ○ Les objectifs

- ❑ Contribution à l'ODD N° 5 « égalité entre les sexes » et à l'ODD N° 17 « partenariats pour la réalisation des Objectifs »:
- ✓ Inscription pérenne du « Réseau des femmes élues locales du Cameroun » dans le panorama institutionnel du pays, reconnu comme **légitime dans ses actions** en faveur de l'accès aux services et de lutte contre le changement climatique ;
- ✓ **Formation et appui aux coopératives locales**, composées en majorité de femmes, pour devenir des **partenaires des Communes** et des acteurs de la maintenance des services d'énergies sur les territoires.



### III- Les résultats(1/4)

#### ○ Dans la phase 1 et 2

- **Bangangté** : 25 lampadaires solaires photovoltaïques simple crosse, 56 lampadaires solaires photovoltaïques double crosse, un panneau de labélisation, une **centrale solaire photovoltaïque** hybride et triphasée de 20,16 Kwc avec mesure d'efficacité énergétique pour **l'hôpital de district**.
  
- **Fokoué** : 40 lampadaires solaires photovoltaïques, 2 **mini-centrales solaires** photovoltaïques de 4 Kwc chacune et 2 **réfrigérateurs économes** pour les **centres de santé** de Fomepea et de Fotomena.
  
- **Angossas** : 1 **minicentrale solaire photovoltaïque** de 10 Kwc pour le centre multimédia et la vidéosurveillance, 3 **lampadaires solaires photovoltaïques**.

### III- Les résultats(2/4)

#### ○ Dans la phase 1 et 2

- ❑ **Mintom** : une mini centrale solaire photovoltaïque de 7,5 Kwc pour la salle informatique du lycée technique et 3 lampadaires solaires photovoltaïques.
- ❑ **Afanloum** : une mini centrale solaire photovoltaïque de 4,5 Kwc pour la mairie et 35 kits solaires photovoltaïques (lanternes solaires).
- ❑ **Mayo-Oulo** : 46 lampadaires solaires photovoltaïques.
- ❑ **Mbengwi** : 30 lampadaires solaires photovoltaïques

### III- Les résultats(3/4)

#### ○ Dans la phase 3 (en cours)

- Accès à une énergie à bas coût, produite à partir de sources renouvelables pour **600 000 habitants**, via :
  - ✓ Installation de **542 à 630 lampadaires** solaires photovoltaïques pour l'éclairage public dans les communes de **Dzeng, Eboné, Kon-Yambetta, Pete-Bandjoun, et Tombel** ;
  - ✓ **Electrification d'édifice public à Kon-Yambetta** par un système solaire de 10 kWc, et du **cercle municipal d' Ebone** (ensemble d'équipements publics et commerciaux) par un système solaire de 20 kWc;
  - ✓ Construction et mise en service d'une **centrale solaire de 60 KWc** avec un réseau de distribution de **3 km de rayon** pour la population d'**Akom 2** ;
  - ✓ Construction de **quatre points de production d'eau potable** à pompage solaire dans quatre villages de **Maroua 1<sup>er</sup>**.



### III- Les résultats(4/4)

- Dans la phase 3 (en cours)

- Accès de sept petites et moyennes **entreprises de l'ESS** au **marché de l'énergie photovoltaïque** et **création de 200 emplois locaux** durables pour l'exploitation des services publics locaux de l'énergie.
- Renforcement des capacités locales en **maîtrise d'ouvrage et contrôle et maintenance du service public d'électricité.**

## IV- Les challenges rencontrés et défis relevés

- ❑ **Mobilisation des fonds** aux partenaires **internationaux** et **Nationaux**.
- ❑ La **gestion** intégrée des avis et recommandations de **chaque partenaire** financier et technique du programme.
- ❑ Sélection judicieuse et objective des **prestataires qualifiés** avant réaliser les ouvrages.
- ❑ **Choix des solutions** et équipements techniques.
- ❑ **Contrôle et suivi** des ouvrages.



# Merci pour votre aimable attention

